

Fact Sheet Feuille de renseignements



Ministry of Health
and Long-Term Care

Ministère de la Santé
et des Soins de longue durée

CARTE SANTÉ

Vous devez vous rendre à un bureau de l'Assurance-santé de l'Ontario ou à un bureau temporaire si :

1. vous n'avez jamais bénéficié de l'Assurance-santé de l'Ontario (p. ex., vous viviez dans un autre pays ou une autre province).
2. Votre **carte Santé rouge et blanc** doit être remplacée parce que :
 - celle-ci a été perdue, volée ou endommagée (p. ex., la carte est brisée, la bande magnétique ne fonctionne pas);
 - votre nom a changé;
 - votre date de naissance ou d'autres renseignements ont été mal inscrits (votre fournisseur pourrait le constater en vérifiant votre couverture);
 - un fournisseur de soins de santé vous a signalé une anomalie concernant votre carte ou votre couverture.
3. Votre **carte Santé avec photo** doit être remplacée parce que :
 - l'information indiquée sur la carte a changé (p. ex., changement de nom);
 - vous avez plus de 15 ans et demi et votre carte Santé avec photo va bientôt expirer ou est échue (coin inférieur droit de la carte). Consultez le document *Renouvellement de la carte Santé avec photo*.

Pour obtenir une nouvelle carte Santé ou la remplacer, vous devez apporter **l'original de trois documents** pour prouver votre citoyenneté ou statut d'immigrant, votre statut de résident en Ontario et votre identité. Veuillez consulter la *Liste de documents de l'Assurance-santé de l'Ontario* (formule 9998F-82).

Des documents additionnels pourraient être exigés. Par exemple, si votre nom a changé, on pourrait vous demander de fournir un certificat de mariage ou de changement de nom.

Les enfants âgés de plus de 15 ans et demi doivent s'inscrire en personne pour faire enregistrer leur photo et leur signature. Ils doivent présenter leurs propres documents originaux.

Vous n'avez pas à vous rendre à un bureau du ministère si :

- vous avez toujours une **carte Santé rouge et blanc**. Ces cartes sont valides sauf avis contraire de l'Assurance-santé de l'Ontario;
- votre carte Santé avec photo a été perdue, volée ou endommagée (p. ex., la carte est brisée, la bande magnétique ne fonctionne pas);
- votre enfant a moins de 15 ans et demi et doit renouveler sa carte Santé avec photo. Veuillez consulter le document *Renouvellement de la carte Santé avec photo*.

Pour **remplacer votre carte Santé avec photo**, vous pouvez faire une demande par téléphone ou par écrit à condition que les renseignements inscrits sur la carte n'aient pas changé ou que la carte n'ait pas expiré.

Pour plus de renseignements :

- Appelez la **Ligne INFO** du ministère au 1 800 268-1154 (appels sans frais en Ontario seulement). À Toronto, faites le 416 314-5518. ATS : 1 800 387-5559.
- Consultez les pages bleues de votre annuaire sous la rubrique « Santé », puis « OHIP » pour obtenir le numéro du bureau de l'Assurance-santé ou du bureau temporaire le plus proche.

www.health.gov.on.ca

Direction de l'inscription et des demandes de règlement
Octobre 2005

N° de catalogue : CIB4137825